

LES FRANÇAIS LIBRES ET LEUR CHEF,
LE GÉNÉRAL DE GAULLE

40 45

LA VICTOIRE



Le 7 avril 1945, le général de Gaulle, son ministre de la guerre, François Diethelm et le général de Lattre traversent le Rhin sur un pont aménagé par le génie de la 1^{ère} armée dans la région de Spire (Allemagne).



Les troupes françaises franchissent la ligne Siegfried.



A Berlin, le général de Lattre, Commandant de la 1^{ère} Armée française, signe l'acte de capitulation allemande, le 8 mai 1945.



Le général Leclerc, commandant le Corps expéditionnaire français en Extrême Orient, signe l'acte de capitulation japonais à bord du cuirassé Missouri, en rade de Tokyo, le 2 septembre 1945.



Le général Koenig, devenu chef des forces françaises de l'intérieur, avec le colonel Passy et l'état-major du Bureau central de renseignements et d'action (B.C.R.A.).



Les déportés de retour défilent sur les Champs-Élysées.



Le procès des dirigeants nazis se tient à Nuremberg du 20 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946.

La conférence des Nations Unies à San Francisco organisée du 25 avril au 26 juin 1945 regroupe 51 Etats afin d'établir une alliance commune. Elle donnera naissance à l'Organisation des Nations Unies.



Le 7 mai 1945, les Allemands capitulent à Reims. Le 8 mai à Berlin, le général de Lattre de Tassigny représente la France aux côtés des Alliés lors de la signature officielle de la capitulation allemande. Les prisonniers et les déportés sont libérés et les survivants rapatriés. La guerre contre l'Axe est terminée ; une autre commence - pour la reconstruction de la France.

Grâce à la France Libre, pas un seul jour la France n'est restée hors du conflit. Malgré la faiblesse de ses armées entre 1940 et 1943, et grâce à son chef, à travers la France Combattante, elle a été considérée par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique comme un partenaire à part entière. Parmi les pays libérés, seule la France obtient un siège au tribunal militaire international de Nuremberg pour juger les criminels de guerre nazis. Elle obtient également à l'Organisation des Nations Unies un siège permanent au conseil de sécurité avec un droit de veto. En remplaçant, dès juin 1940, la France dans la guerre, la France Libre, lui a permis de reprendre son rang de grande nation.

Les chefs des armées victorieuses à Berlin (g à dr.) : le maréchal Montgomery, le général Eisenhower, le maréchal Joukov et le général de Lattre de Tassigny.



La 1^{ère} DFL défile sur les Champs-Élysées, le 18 juin 1945.

